

LE HARAS NATIONAL.

Comme nous l'annonçons dans le dernier numéro du Journal, nous avons maintenant un haras national dont l'existence est due, avant tout, à l'esprit d'initiative de l'honorable M. Louis Beaubien. Nous avons devant nous la circulaire de la compagnie du haras national et nous comptons la donner au long à nos lecteurs dans le présent numéro, mais l'espace nous manquant pour le faire, nous nous réservons de la publier dans le prochain numéro. Pour aujourd'hui nous n'en publions qu'une partie, celle concernant l'affermage des étalons, que se propose de pratiquer la compagnie, et qui nous paraît d'une importance et d'un avantage majeurs pour nos sociétés d'agriculture :

AFFERMAGE.

La compagnie affermira ses chevaux par la province aux sociétés, aux cercles agricoles et aux individus. Dès maintenant ces sociétés peuvent se procurer pour la saison un bon cheval, et elles seront ainsi débarrassées des risques et dépenses résultant de la possession du cheval.

Que nos agriculteurs en fassent le calcul eux-mêmes; ils trouveront qu'il est plus avantageux de donner en loyer même le tiers de la valeur d'un étalon que de l'acheter et d'encourir les dépenses et les risques, et cela, en ne considérant que les dépenses ordinaires et l'intérêt sur le capital déboursé, sans compter les risques de maladies, de mort ou d'accident. Ce système d'affermage procure aux sociétés l'avantage de pouvoir tous les ans changer de reproducteur, de manière à satisfaire successivement tous les goûts; commandant un cheval de trait une année, l'année suivante un cheval de carrosse, ou reprenant le cheval dont on a déjà été satisfait.

L'automne, les chevaux reviendront à l'écurie de la Compagnie et y seront entretenus convenablement, de manière à être préparés à reprendre la saison suivante.

Combien de sociétés, de cercles agricoles et d'individus convaincus de l'immense bénéfice découlant de la possession d'un bon étalon, connaissant qu'elle a été en cela l'expérience des comtés d'Huntingdon et de Chateauguay par exemple; désirent faire l'achat d'un bon reproducteur des vaillantes races françaises, et qui cependant n'en ont pas les moyens.

Nous venons à leur secours par l'affermage. Et leurs comtés ou paroisses auront tous les avantages de la possession d'un étalon de choix.

Les sociétés d'agriculture, même avec l'octroi du gouvernement ne sont que rarement en position d'acheter un étalon, et quand il font cet achat, il leur faut trouver un capital de \$1500 à \$2000 pour un cheval importé. Au moyen de l'affermage que nous proposons ils pourront toujours avoir un bon étalon dans le comté sans avoir à se procurer ces sommes considérables.

Supposons qu'une société afferme un cheval pour la somme de \$500 pour la saison, pour un cheval à cent saillies; en donnant une partie de son subside, elle paiera, disons la moitié, \$250, et alors, pour \$2.50 par jument, cent de ses associés pourront bénéficier du cheval affermé.

Il faudra dans tous les cas que le prix stipulé au bail soit donné ou garanti d'avance, le nombre des saillies fixé et les chevaux toujours sous la garde des serviteurs de la compagnie.

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur cet extrait de la circulaire de la compagnie du haras national.

J. C. CHAPUIS.

Convention fédérale des sociétés d'industrie laitière de la Puissance du Canada, à Ottawa.

M. W. H. Lynch, de Danville, P. Q., est bien connu de tous nos lecteurs, comme l'un des plus ardents et des plus actifs promoteurs du progrès de l'industrie laitière dans notre pro-

vince. En disant "dans notre province" nous restons en deça de la vérité, car, M. Lynch a fait de la propagande en faveur de l'industrie laitière dans toutes les provinces de la confédération et même jusqu'en Angleterre. L'hiver dernier encore, poursuivant sans relâche son travail ardu, il publiait, par la voix de la presse, une série de lettres sur l'industrie laitière qui a sans doute attiré l'attention de tout le public agricole. Or, dans l'une de ces lettres, la quatrième, M. Lynch émettait l'idée d'une convention fédérale des sociétés d'industrie laitière de la Puissance du Canada, comme devant être d'une grande utilité pour promouvoir les intérêts de l'industrie que ces sociétés représentent. M. Lynch proposait dans sa lettre de tenir cette convention à Ottawa, pendant la session de la législature fédérale, afin d'obtenir l'aide et l'encouragement du parlement.

Eh bien! nous avons aujourd'hui le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que cette idée de M. Lynch a fait son chemin, et que, grâce à ses efforts et à son énergie, elle est devenue un fait accompli. La capitale de la Puissance du Canada a vu se réunir dans son sein, les 9 et 10 avril derniers, des délégués de toutes les sociétés d'industrie laitière de la confédération en convention, pour discuter les questions nombreuses d'intérêt général qui s'imposent à l'attention et à l'étude de tous ceux qui ont des intérêts, à un point de vue quelconque, dans l'industrie laitière.

Cette convention s'est tenue, grâce à la bienveillance de M. le Président de la Chambre des Communes, dans les chambres de comité de cette chambre, et s'est ouverte, le mercredi, 9 avril dernier.

PREMIER JOUR DE LA CONVENTION.

SÉANCE DU MATIN.

La première séance a eu lieu dans la chambre de comité, No. 50 et s'est ouverte à 10 heures et 30 minutes, A. M.

Sept sociétés sont représentées à la convention, savoir :

La société d'industrie laitière de Manitoba.

La société des crémeries d'Ontario.

La société d'industrie laitière de l'Ouest d'Ontario.

La société d'industrie laitière de l'Est d'Ontario.

La société d'industrie laitière de la province de Québec.

La société d'industrie laitière de la Nouvelle-Écosse.

La société des cultivateurs du Nouveau-Brunswick.

Voici la liste des délégués de ces différentes associations qui assistaient à la convention : MM. D. Derbyshire, Brockville, président de la société de crémeries d'Ontario; Prof. Barnard, secrétaire du Conseil d'agriculture, Québec; Bagar, Morrisburg, Ont.; H. S. Foster, Knowlton, Que., président de la société d'agriculture de Brôme; De la Bruère, Saint-Hyacinthe, président de la société d'industrie laitière de la province de Québec; N. Bernatchez, Montmagny, v. ce président de la société d'industrie laitière de la province de Québec; J. de L. Taché, secrétaire de la société d'industrie laitière de la province de Québec; Hon. Louis Beaubien, Montréal; Hon. col. Rhodes, commissaire de l'agriculture de la province de Québec; D. A. McPherson, Lancaster, Ont., le célèbre fabricant de fromage d'Ontario; Ruddick, Lancaster, Ont.; Col. Patton, Knowlton, Que.; E. Caswell, Ingersoll, Ont., membre éminent de la Western Ontario Dairymen's Association; Alexis Chicoine, Saint-Marc, Québec, directeur de la société d'industrie laitière de la province de Québec; McInnes, Ottawa; J. W. Rathbone, Montréal; Major Boulton, de Manitoba; A. Lespérance, Saint-Timothée, Québec; M. E. E. Spencer, Freligsburg, Québec; James Haggerty, West Huntingdon, Ontario; Thomas Ballantyne, Stratford, Ont.; J. B. Lane, Dorchester, Ont.; Prof. D. M. Robertson, Collège d'agriculture de Guelph, Ont.; W. K. Everitts, président de